

Bon de commande :
LA BROSSE A GRAIN
(à La ferme de la Basse Cour, du 25 février au 1 mars 2019)

A renvoyer à : L'Atelier Paysan - ZA des papeteries - 38140 RENAGE
Accompagné d'un chèque d'acompte de 500€
Le chèque d'acompte sera encaissé 1 mois avant la date de début de stage.
Le règlement total sera à effectuer par chèque pendant le stage.

Ce bon de commande vaut pour les personnes souhaitant repartir de la formation avec un outil. En fonction des conditions de déroulement de la formation, l'outil peut ne pas être terminé en fin de stage. L'Atelier Paysan s'engage à assurer une formation au travail du métal, pas un outil fini ! Ce bon de commande, pour être pris en compte, doit être accompagné du chèque d'acompte de 1000€ à l'ordre de l'atelier paysan (encaissé un mois avant le début du stage), de la convention de stage dûment remplie ainsi que du chèque de réservation du montant de la moitié des frais pédagogiques.

Quand : du 25 février au 1 mars 2019

Où : La ferme de la Basse Cour, Hameau d'Arnouville - 2 route de Gommerville , 28310 Gommerville

Administratif : Stéphanie MONCIAUD (de L'Atelier Paysan 04 76 65 85 98) ; 04 76 65 85 98 ; 04.76.65.55.66 ;
s.monciaud@latelierpaysan.org

Technique : Dominique Traulle ; 07 82 14 46 46 ; d.traulle@latelierpaysan.org

- Vos coordonnées :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Email :

